



Province de Namur - Budget 2012
Intervention d'Alain COLLIN.
Chef de Groupe cdh
Conseil Provincial du 02 décembre 2011.

Monsieur le Gouverneur,
Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Cher(e)s Collègues,

La dernière intervention de notre Groupe pour conclure un examen budgétaire ne sera pas la plus longue. Rassurez-vous.

Beaucoup de choses ont déjà été dites, bien ou mal : à chacun de juger.

Je profite de cette dernière intervention pour remercier l'ensemble des membres des services provinciaux pour leur écoute, leur disponibilité et leur engagement au bénéfice des habitants de notre Province.

Dans l'exercice de nos fonctions de Conseillers, nous avons très souvent eu l'occasion d'apprécier également la qualité du travail et du souci de bien faire les choses. Merci à chacune et chacun d'entre eux.

Venons-en au budget 2012.

Nous avons livré mardi dernier notre première analyse.

Elle reste identique.

1. **Des résultats satisfaisants** sur le plan budgétaire avec une dette en diminution.

2. **Une fiscalité aux rendements généreux** qui devrait permettre une révision de cette fiscalité en vue de rendre le territoire plus attractif pour des opérateurs économiques.

Si la Province est l'enfant gâtée des Institutions, (comme je le dis depuis plusieurs années), la province de Namur devrait mieux en faire profiter ses partenaires et ses habitants !

3. Des choix d'investissements inadaptés. Hier, le Mess provincial (dont la saga ne cesse d'alimenter nos débats), demain la Cité administrative. Sera-ce une nouvelle erreur historique ?
4. La politique des copains.

Un des partenaires de l'actuelle majorité prétend la combattre à la Région Wallonne, que fait-il à la Province face aux choix très ciblés au point de vue des ressources humaines, des subventions ordinaires ou extraordinaires sans autre balise que celle de l'affinité politique ?

A ces premières réflexions, j'en ajouterai deux :

- a) Les dépenses de personnel représentent dans votre projet de budget, 62,9 % soit une augmentation de 6,1 % par rapport à 2011, une augmentation également supérieure à la moyenne des cinq premières années de législature.

On est donc reparti à la hausse en termes d'engagements.

Est-ce prudent par rapport aux volontés de dégraissage ou de recentrage des missions de l'institution ?

Ou n'est-ce que l'illustration malheureuse d'une politique de cadeaux de fin de législature ?

Ces choix n'altéreront-ils pas notre capacité de choix politiques et sociétaux après-demain aussi ?

- b) Le C.A.P., référence systémique du collège provincial, aurait pu être un excellent outil de gouvernance mais, jamais, il n'aura été débattu et validé démocratiquement. Cette fin de législature consacre l'échec d'une véritable appropriation de l'outil, par le conseil (qui ne se sera jamais prononcé sur sa pertinence), par le personnel provincial (qui est

souvent fatigué d'en entendre parler) et par la population (qui se demande de quoi on parle).

Le C.A.P. est un frêle esquif balloté au gré des vents.

On l'amende au gré des modes et celle des nécessaires partenariats avec les communes est arrivée au bon moment. Le C.O.P. y adhère-t-il avec des semelles de plomb parce que c'est le remède incontournable pour sauver l'Institution ou y croit-il vraiment ? La réponse n'est pas claire dans votre budget, vos attermolements, vos intentions.

&

Ceci étant posé, le cdh connaît les limites de l'institution à laquelle il reste attaché.

Il a souvent déposé des propositions, des amendements des suggestions et ce, de façon on ne peut plus constructive.

Je me permets de vous les rappeler de manière succincte :

Propositions du cdH – Session budgétaire 2011

A. Affaires sociales, logement.

1. Subside en faveur des structures d'accueil de la petite enfance (Patrick Bisciari)

Les jeunes parents le savent : il y a pénurie de places d'accueil pour la petite enfance. Aussi, le cdH propose un subside par enfant supplémentaire accueilli. Ce subside serait accordé pour toute forme d'accueil (crèches, accueillantes,...), que l'initiative émane du secteur privé, associatif ou non, ou du secteur public. Le Brabant wallon a déjà pris une initiative en ce sens.

2. Chèques-jeunesses (Patrick Bisciari)

Le Conseil a adopté en octobre, avec l'aval du PS, du MR et du cdH, un règlement octroyant une prime pour l'inscription d'enfants de 1^{er} primaire dans des clubs sportifs. Souhaitant promouvoir toutes les initiatives où les enfants peuvent s'épanouir physiquement et dans des groupes, le cdH propose d'étendre cette prime pour l'inscription dans tous les mouvements de jeunesse quels qu'ils soient : maisons de jeune, mouvements de jeunesse,...

3. Primes à l'isolation (Patrick Bisciari)

Le cdH insiste sur la proposition de règlement qu'il a déposée cette année visant à octroyer, à l'instar du Brabant wallon, une prime complémentaire de 20 % des primes régionales accordées pour l'isolation (toits, murs et sols) et pour l'installation de double-vitrage.

4. Accessibilité des lieux publics provinciaux pour les personnes à mobilité réduite (Patrick Bisciari)

Le cdH propose de suivre les recommandations récentes du Gamah afin d'améliorer l'accessibilité du Domaine de Chevetogne pour les personnes à mobilité réduite (piscine, pataugeoire, sanitaires et bar de la piscine, blocs sanitaires et emplacements de parking réservés). Il souhaite aussi rendre la salle du Conseil (provincial) accessible aux PMR.

5. Subsidés pour rendre les salles de cinéma accessibles aux personnes à mobilité réduite (Patrick Bisciari et Alain Collin)

De nombreuses salles de cinéma ne sont toujours pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le cdH propose d'accorder des subsidés à l'investissement pour les travaux visant à rendre ces salles accessibles. Les exploitants privés et publics pourraient en bénéficier.

6. Agences immobilières sociales (AIS) (Christophe Gilon)

Suite à des rapports réservés pour les AIS Gemboux-Fosses et Andenne-Ciney, le cdH propose :

Des rapports d'évaluation intermédiaires dès le moment où des manquements sont constatés.

Une **plus grande transparence** vis-à-vis des représentants à l'assemblée générale afin qu'ils puissent dénoncer plus vite tous dysfonctionnements et éviter les catastrophes comme celle de l'AIS Andenne-Ciney.

Chevetogne. (Françoise Nahon)

Constat d'une carence dans la signalisation intérieure et extérieure, du domaine
Nécessité d'avoir une personne au téléphone, sur le site, pour répondre aux appels de demandes de renseignements des visiteurs.

Une présence (la même ?) pour assurer en dehors de la saison l'accueil à l'entrée principale du domaine.

Revoir site internet.

Aide aux Séniors. (Françoise Nahon)

Demande de renseignements sur le document remis à la journée de bourgmestres organisée par le Gouverneur et annonçant "une aide à la mise en place d'animations au sein des maisons de repos".

Constat que la politique vis à vis du 3ème âge est réduite à peau de chagrin.

UTAN. (Françoise Nahon)

Pourquoi la rencontre entre le président de l'Utan (Université du 3ème âge) et le député Notte est-elle restée sans suite depuis 1 an ?

Un projet de convention devait être élaborée depuis des mois et soumis aux différentes parties.

L'Utan souhaite obtenir un subside et établir une collaboration entre les services de l'institution provinciale et ses 4.000 membres répartis sur toute la Province de Namur.

B. Environnement (Pierre Tasiaux)

Considérant que le personnel du service technique s'occupant des voiries provinciales est en surnombre par rapport au peu de kms restants de routes provinciales ;

Considérant que la gestion et l'entretien des cours d'eaux de deuxième catégorie reviennent aux Provinces et que ces rôles sont peu remplis ;

Considérant que la Province est une autorité supra- communale et qu'il lui revient de coordonner les actions relevant de plusieurs communes ;

Considérant que la Province est impliquée de manière forte dans la gestion, l'organisation et les différentes missions des Intercommunales ; que cette implication est une des conditions essentielles à la survie de cette Province ;

Considérant que la Province de Namur dispose de Services techniques provinciaux très compétents en matière de cartographie, de travaux de voiries (commissaire-voyer, etc) ; mais que ces services ne peuvent toujours remplir leurs missions correctement par un manque flagrant de personnel et de moyens ;

Le groupe cdh de la province de Namur propose :

1. Utiliser et renforcer l'équipe des voiries provinciales pour aussi s'occuper de la gestion et de l'entretien des cours d'eau dépendants de la Province de Namur ;
2. Y ajouter l'entretien et le bon aménagement des voies lentes sur la Province (Ravel, etc....)
Redéfinir les actions et domaines d'interventions de chaque intercommunale pour éviter les doublons et professionnaliser sensiblement ces différents domaines d'intervention au service des communes.
3. Envisager et discuter du bien fondé d'un regroupement de ces intercommunales ou la création d'une structure faîtière de coordination sous l'impulsion de la Province de Namur ;
4. Réunir le service technique provincial, bureaux d'études voiries de l'INASEP et BEP sous une seule direction avec accompagnement efficace des communes dans l'étude et la réalisation des projets de voiries ;
5. Renforcer le service cartographique (atlas sentiers et chemins, limites communales, etc) de la Province de Namur, service dépendant du service technique Provincial

C. Economie

Suppression de taxes anti-économiques (Patrick Bisciari et Alain Collin)

Certaines taxes ont un rendement faible et pèsent sur le développement économique. Le cdH propose de supprimer la taxe sur les complexes touristiques et la taxe sur les établissements classés comme dangereux, insalubres et/ou incommodes et assimilés.

Création d'une Direction du Développement rural et de l'agriculture au sein du B.E.P.N (avec intégration des services de l'OPA (Alain COLLIN))

Les projets actuels développés par la Région Wallonne en matière d'aménagement du territoire interpellent l'ensemble du monde rural (le territoire rural est important en province de Namur). Il est essentiel de positionner celui-ci, de renforcer sa structure économique, sa logique qui doit fonctionner par et pour ses habitants et participer à la croissance du pays.

Le monde rural ne doit pas seulement être le jardin de délassement du monde urbain.

Ces arguments s'ajoutent à ceux développés par le cdh en 2009.

D. Tourisme

Mise en réseau des opérateurs touristiques (hébergements) situés à proximité du RAVeL. (Alain COLLIN)

Certaines maisons du Tourisme namuroises et liégeoises, certains G.A.L. préparent un vaste projet de mise en réseau des hébergements situés le long des différentes sections du RAVeL.

L'objectif est de créer un réseau wallon « Wallonie - Vélo – Bienvenue » (similaire au réseau « Fietsvriendelijk Logies » en Flandre, ou « Bienvenue Cyclistes » au Québec) afin d'optimiser les retombées économiques du Ravel.

La Province, via la Fédération du Tourisme de la Province de Namur, devrait être un partenaire facilitateur d'un tel projet.

E. Culture – Enseignement.

Enseignement (Guy Carpiaux) :

- Rationaliser les dépenses en évitant les doubles emplois en personnel et en revenant au cadre de la Communauté française sans le dépasser.
- Rendre les directions d'établissements autonomes sur les doubles plans : pédagogique ET administratif.. Collège provincial trop centralisateur.
- Supprimer les filières administratives débilantes et inefficaces.
- Rendre plus visibles les coûts - vérité des internats et affiner leur mode de fonctionnement.

Culture (Guy Carpiaux):

- Hâter le processus de rénovation de la Maison provinciale de la Culture et rendre le Conseil Provincial acteur de ce dossier. Ne plus le laisser sur la touche comme c'est le cas pour l'instant.

- COMMISSION DES LOISIRS DU TRAVAILLEUR:

Revoir le fonctionnement de la Commission et le mode d'attribution des subsides.
Faire droit à l'admission de nouveaux secteurs de loisirs générés par la société actuelle :
communication, informatique, initiatives sociales, ...

- CENTRES CULTURELS REGIONAUX ET LOCAUX :

Mieux aider les centres culturels en intégrant d'office dans leurs subventions l'indexation liée au coût de la vie.

- AGANIPPE . Atelier d'écriture.

Aider TOUS les ateliers d'écriture de la Province - et non le seul Aganippè - surtout ceux qui œuvrent dans le domaine de l'alphabétisation. Ce " distinguo " laisse entendre un privilège (ou un copinage) de mauvais aloi.

- SOLIBERTAD et ESPERANZAH !

Préférer le sauvetage d'un festival reconnu et attractif en Province de Namur à l'aide au démarrage d'un festival qui n'existe pas encore et dont on ne sait rien...et qui n'a, en tout cas, pas encore fait ses preuves...

Et donc réserver un montant de 30.000 euros à Esperanzah! : aide significative.

F. Gouvernance

Partenariats province/communes (Christophe Gilon)

Partant du constat que **les communes sont au bord de l'asphyxie** (transfert de compétences, chute du holding, réforme de l'Etat), nous estimons que le budget dédié à ce partenariat est **beaucoup trop faible**.

Nous proposons donc :

- que la **somme** dédiée au partenariat entre les communes et la province **soit doublée et portée à 4.800.000 €**.
- que le collège réfléchisse à d'autres types de partenariat comme par exemple la **mise en place d'un service juridique à disposition des communes**.
- que **l'entretien du réseau RAVEL soit effectué par les cantonniers provinciaux**.
- que la **sélection des projets se fasse par une groupe d'experts internes et externes ouvert aux membres de la minorité afin d'éviter la politique des « petits copains »**.

Révision des indemnités de sortie des députés provinciaux (Patrick Bisciari et Alain Collin)

Par l'intermédiaire d'Alain Collin, le cdH a déposé au cours de cette législature une proposition de règlement visant à limiter le recours aux indemnités de sortie des députés provinciaux ainsi que leur durée d'octroi. Les 4 présidents de parti s'étant mis d'accord en octobre dernier sur le non octroi d'indemnités de sortie en cas de départ volontaire, le cdH propose la transposition de cet élément consensuel au niveau provincial.

Ces propositions constituent la contribution de notre groupe au débat budgétaire.

Elles ne sont pas prises en compte, ou si peu, par la majorité.

Vos priorités ne sont donc pas les nôtres, nous le regrettons et nous ne voterons donc pas votre Budget 2012

Merci pour votre attention.

Alain COLLIN
Chef de Groupe
Le 02 décembre 2011